

Table des matières

| | |
|--------------------------------------------------------------------------|---|
| La mise en place des créneaux horaires pour la distribution | 3 |
| Activer le module des créneaux horaires | 3 |
| Les fonctions côté consommateur | 4 |
| Le récapitulatif d'ordre de passage | 5 |

La mise en place des créneaux horaires pour la distribution

Depuis le mardi 14 avril 2020, Cagette a mis à disposition une fonctionnalité visant à définir des créneaux horaires de passage des clients sur la durée de la distribution, afin de fluidifier les passages en période de confinement. Cette fonction dispose également d'une option permettant de demander à un membre ayant passé commande de demander à ce qu'il puisse être livré par quelqu'un d'autre, car étant une personne à risque.

Les créneaux sont forcément de 15 minutes, et définis à partir de votre plage horaire de distribution. La répartition est optimisée à partir des sélections de créneaux réalisés par les membres.




Activer le module des créneaux horaires

Pour activer le module créneaux horaires :

- Allez sur l'onglet Distributions
- Cliquez sur le bouton "Activer les créneaux horaires", en haut à droite de chaque date de distribution, en dessous de "Modifier" et "Suppr"
- Contrôlez les créneaux de 15 minutes proposés à partir de votre plage horaire de distribution. Si vous pensez avoir besoin d'un temps plus important, revenez en arrière et modifiez la plage horaire de distribution en conséquences

Distribution du mardi 28 avril 2020

 En raison de l'épidémie en cours, vous pouvez mettre en place des créneaux horaires pour le retrait des commandes afin de limiter le nombre de personnes présentes simultanément au point de distribution.

Voici les créneaux de 15 minutes qui ont été automatiquement calculés à partir de vos heures de distribution. Une fois validés, vous ne pourrez plus les modifier, donc pensez à modifier la distribution avant si vous souhaitez étendre les horaires.

18h15 - 18h30
Créneau n°1

18h30 - 18h45
Créneau n°2

- Activez au choix l'option permettant aux membres de récupérer la commande d'un autre membre

Activer la possibilité que des membres puissent retirer les commandes d'autres membres du groupe ?

Cette option, n'est pas adaptée au groupe possédant un grand nombre de membres

Oui

Non

- Validez. Le module est désormais disponible pour les client au moment de la commande, après avoir validé leur panier

Attention : une fois le module activé, il n'est pas possible de le désactiver, et les créneaux choisis seront figés! Prenez bien le temps de vous assurer que les réglages vous conviennent.

Les fonctions côté consommateur


Une fois paramétré, le module va permettre au consommateur, une fois son panier validé, de :

- choisir les créneaux horaires où il est disposé à venir
- si l'option de récupération de commande est activée, dire si il souhaite qu'on récupère sa commande, ou s'il est prêt à récupérer une commande, ou simplement récupérer sa commande

Dans le cas où le consommateur sélectionne qu'il est une personne à risque et accepte d'être livrée, on lui demande son adresse et son numéro de téléphone. Ces informations seront communiquées à la personne pouvant récupérer sa commande pour faciliter la logistique.

La personne qui accepte quant à elle de récupérer des commandes, voit dans une fenêtre suivante les personnes ayant fait une demande de livraison. Elle sélectionne à ce moment-là les personnes qui lui conviennent.

Il est toujours possible pour un client de modifier ses choix de créneaux en revenant sur la page de commande, où un cadre rouge reste affiché. Cela concerne également les AMAP où les choix sont potentiellement faits de longue date.

 **Précautions et entraide pendant la crise sanitaire :**

Vous avez choisi de ne retirer que votre propre commande.

Créneaux choisis :
de 18:30 à 18:45.

Votre créneau définitif vous sera attribué à la fermeture des commandes.

[Modifier mon choix](#)

Lorsque le client reçoit par e-mail le récapitulatif de sa commande, il est également indiqué le créneau qui lui a été attribué, ainsi qu'un rappel si il récupère une commande pour quelqu'un d'autre ou vice-versa. Cependant, pour cela, il faut bien que la personne ait activé la **notification automatique** avant distribution (4h ou 24h) via "Mon Compte".

Le récapitulatif d'ordre de passage

Une fois la commande générale fermée, Cagette.net génère un ordre de passage idéal prenant en compte les créneaux indiqués par les membres du groupe. En cliquant sur “voir les créneaux horaires”, vous pourrez visualiser le récapitulatif à imprimer avec l'ordre de passage et les intermédiaires de paniers.

Attention : Le module ne prend pas en compte les commandes passées auprès d'un producteur qui aurait une date de fermeture de commande ultérieure à l'horaire de fermeture générale.

From:
<https://wiki.cagette.net/> - Documentation Cagette.net

Permanent link:
https://wiki.cagette.net/admin:creneaux_horaires?rev=1587028661

Last update: **2020/04/16 09:17**

